

AVERTISSEMENTS AGRICOLES®
POUR DE BONNES PRATIQUES AGRICOLES
REGION LORRAINE
Bulletin technique n° 29 du 14 décembre 2000

Grandes Cultures

Colza

Infestations larvaires

Nous avons réalisé ces derniers jours des sondages dans les parcelles de référence de notre réseau colza (zones témoins non traitées). La présence de larves est globalement faible, que ce soit en altise ou en charançon du bourgeon terminal. Le pourcentage de plantes attaquées varie entre 0 et 10 %, avec une situation qui atteint les 20 % à Port-sur-Seille (54).
Le seuil d'intervention pour les larves d'altises est de 70 % de pieds atteints (ce qui correspond à environ 2 ou 3 larves par pied). Aucune des situations observées ne justifie donc une intervention de rattrapage, de plus la plupart des parcelles ont reçu au moins une intervention insecticide sur adultes.

Sclérotinia

Quelques éléments sur les préconisations 2001

Nous savons que sur d'autres cultures la résistance au carbendazime a été rapide et irréversible (piétin verse du blé, botrytis de la vigne,...). Il apparaît donc important de modifier les pratiques de traitement.
Dans tous les cas, il conviendra de recentrer la protection sclérotinia sur **une intervention unique au début de la chute des pétales**. Le recours à une double intervention nous semble injustifiée (... et contraire à nos résultats d'essais).
En présence de résistance avérée, et nous pensons que c'est le cas pour l'ensemble de la Lorraine, la protection contre le sclérotinia repose sur les produits à base d'imides cycliques (iprodione, vinchlozoline, procymidone). Ne plus utiliser de carbendazime seul ou associé (résistance forte et persistante). Par ailleurs, les associations carbendazime + triazoles ne sont d'aucun secours car l'activité des triazoles s'avère vite très insuffisante lorsque le carbendazime n'a plus d'action.
En présence de populations sensibles (après analyses) **ou en l'absence de suspicion de résistance** (faible pression de maladie en 2000, absence d'échec de traitement, absence d'analyse), la prudence nous semble de mise surtout après l'explosion de la maladie et de la résistance dans de nombreux secteurs en 2000. Nous ne sommes pas en mesure de vous assurer pour 2001 une pleine efficacité des produits à base de carbendazime seul ou associé avec des triazoles ; une modification des pratiques est là aussi nécessaire : recentrage vers le stade chute des premiers pétales, arrêt de la carbendazime, évolution vers la famille des imides cycliques.



Colza :
Faibles infestations larvaires.
Stratégie Sclérotinia.
Journée du 17 janvier :
Inscrivez-vous.

Service Régional de la Protection des Végétaux
38, rue Sainte Catherine
54043 NANCY CEDEX
Tél : 03.83.30.41.51
Fax : 03.83.32.00.45

Imprimé à la Station d'Avertissements Agricoles de Lorraine
Le Directeur-Gérant : D. VERBEKE
Publication périodique
C.P.P.A.P. n° 2011 AD
ISSN n° 0980-8507
Abonnement annuel : 400 F

Les agents du Service Régional de la Protection des Végétaux de Lorraine vous souhaitent un joyeux Noël et une bonne année 2001.



Le S.R.P.V. LORRAINE

organise le mercredi 17 janvier 2001

sa Journée Bilan

GRANDES CULTURES

au Centre National de Formation Forestière (ONF) à VELAINE-EN-HAYE*

de 9 h 30 à 16 heures

- 9h30 - 10h00 : Accueil.

- 10 h : - **Bilan de la campagne 1999/2000 et présentation des résultats d'essais de la Protection des Végétaux.**
  - **Maladies des céréales** : fusarioses, septoriose, piétin, maladies orge.
  - **Résistances** sclérotinia du colza
    méligèthes sur colza
    vulpin en céréales

- 13 h : Repas pris sur place**

- 15 h à - 16 h : **Contaminations des eaux par les produits phytosanitaires**
  - Information sur le plan régional d'actions pour la réduction de la contamination
  - Etat des lieux en Lorraine (Agence de l'Eau Rhin-Meuse)
  - Eléments de compréhension du problème et réglementation
  - Les perspectives de solution : cas du désherbage du maïs
  - Les pratiques dans le secteur non agricole

* ONF - CNFF : entre Toul et Nancy (A 31) prendre la sortie n° 17.
** Réservez obligatoirement vos repas dès maintenant (avant le 5 janvier). Les inscriptions le jour de la réunion risquent de ne pouvoir être acceptées.

Coupon à retourner au SRPV - 38, rue Ste Catherine - 54043 NANCY CEDEX avant le 5 janvier 2001

Nom et prénom : ————————————————————————————

Adresse : ——————————————————————————————

Assistera à la réunion : ————————— ❑OUI ————————— ❑NON

Réserve un repas au restaurant (100 F) ——— ❑OUI ————————— ❑NON
(chèque à joindre obligatoirement avec l'inscription)

Réserve un document de synthèse des résultats
d'essais Grandes Cultures (100 F) ———— ❑OUI ————————— ❑NON

Ci-joint un chèque de ————————— libellé à l'ordre du Service de la Protection des Végétaux